



PROJET ÉDUCATIF
2019-2022

École Mgr Ovide Charlebois



Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Notre projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves.

Il a été élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent notre école ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultant d'un consensus, il a fait appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Notre projet éducatif repose sur les éléments suivants de la loi sur l'instruction publique qui sont présentés dans ce document :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

Le projet éducatif a été adopté par le conseil d'établissement le 7 mai 2019 et transmis à la commission scolaire selon l'échéancier fixé par celle-ci et dans le respect des dispositions de la loi sur l'instruction publique.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Notre école a choisi une approche collaborative dans le processus d'élaboration du projet éducatif. Cette approche a permis de mettre à contribution les compétences des différents acteurs engagés. Ceci aura aussi favorisé l'émergence d'une vision partagée et collective.

- Un comité pilotage formé de personnel enseignant, de personnel de soutien, d'un parent membre du conseil d'établissement ainsi que du personnel de la direction a été mis en place afin d'analyser les données et d'identifier les grands enjeux du milieu.
- Ce comité s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2018-2019. Il a choisi les objectifs, les indicateurs et les cibles du projet éducatif. Ceux-ci ont été proposés aux instances de consultation.
- Ce comité s'est assuré de transmettre l'information pertinente au conseil d'établissement en vue de l'adoption d'un projet en mai.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Notre école a retenu différentes modalités de consultation tout au long du processus d'élaboration et de rédaction du projet éducatif dont les suivantes :

- Assemblée générale des enseignants
- Rencontre du service de garde et du personnel de surveillance et d'encadrement du dîner
- Séance du conseil d'établissement – suivi aux rencontres du comité pilotage
- Sondage auprès des élèves sur leurs habitudes de vie – volet activité physique
- Sondage auprès de l'équipe école : bilan de mise en œuvre du Soutien au Comportement Positif
- Sondage auprès des parents et des élèves sur le milieu de vie sain et sécuritaire
- Sondage dans le cadre du Plan d'Engagement vers la Réussite : données qualitatives fournies par les parents

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Sachant que la connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du projet éducatif, l'établissement a réalisé une analyse de son environnement interne et externe. Elle a procédé à une collecte de données quantitatives sur la performance des élèves au plan des apprentissages et des comportements. De plus, les consultations menées auprès des groupes concernés sont venues enrichir cette analyse par des données plus qualitatives telles que les préoccupations de la communauté.

Environnement interne :

Données au plan de l'organisation scolaire et des services pédagogiques et complémentaires :

L'école Mgr-Ovide-Charlebois est située dans la municipalité de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson. Sa clientèle prévisionnelle pour 2019-2020 approchera 124 élèves. Cette prévision ne comprend pas le préscolaire 4 ans temps plein. Les élèves sont répartis dans deux pavillons, celui de Mgr-Ovide-Charlebois et celui de Mgr-Lionel-Scheffer. Cette école sera reconnue par le ministère de l'Éducation avec IMSE (Indice de Milieu Socio-Économique) de 8. L'IMSE est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, lesquelles ressortent comme les variables explicatives les plus fortes de la non-réussite scolaire. **L'indice 8 est très élevé en regard de ces deux variables.** C'est une caractéristique de notre école dont il faut tenir compte dans nos choix éducatifs. Pour assurer notre mission, nous pouvons compter sur le personnel suivant :

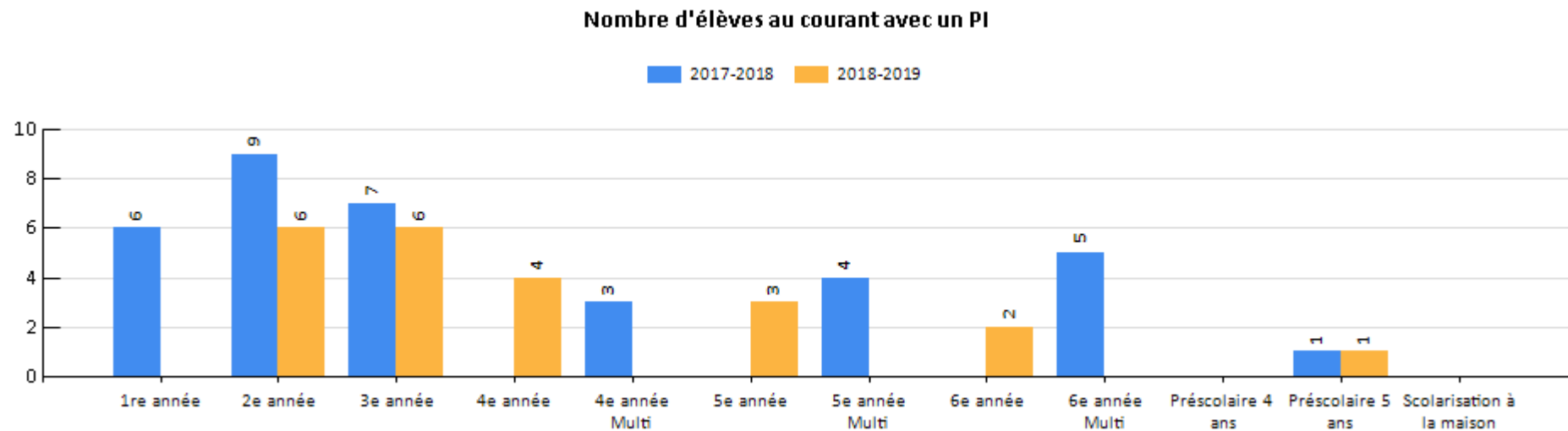
Nos ressources humaines

- Personnel cadre : 1 à 50 %
- Personnel de soutien administratif : 1
- Personnel de soutien manuel : 1
- Personnel de soutien en service de garde : 2
- Personnel de surveillance : 1
- Personnel enseignant : titulaires de groupe : 8
- Personnel spécialiste : 2
- Personnel professionnel : 1 journée semaine
- Personnel enseignant orthopédagogie : 4 jours semaine
- Personnel de soutien éducation spécialisée : 1 et une intervenante en développement du langage : 1 journée semaine.

Données sur la performance des élèves : Annexes A à I à la fin du document

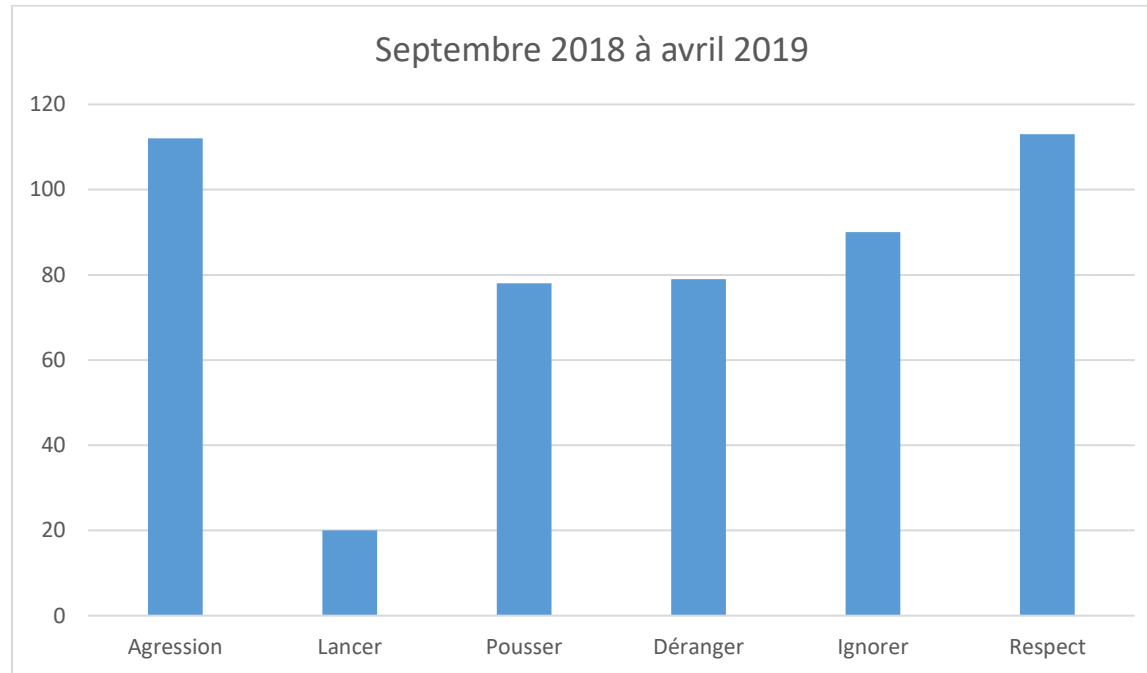
Données EHDAA : taux d'intégration, plan d'intervention

Au 30 septembre 2018, la clientèle régulière déclarée était de 115 élèves : préscolaire 5 ans à 6^e année. Sur ce nombre, nous pouvons dénombrer 22 élèves qui font l'objet d'un plan d'intervention. Ceci représente un taux d'intégration de 19,13%. Du graphique suivant, nous constatons une diminution du nombre de plan d'intervention pour l'année en cours comparativement à l'année 2017-2018.



Données en matière d'encadrement des élèves : milieu de vie sain et sécuritaire / nombre d'événements consigné par catégorie

Note / Agression = violence physique envers un pair



Résultats du questionnaire du maintien du SCP – février 2019

Quatorze (14) personnes ont répondu au questionnaire du maintien du Soutien au Comportement Positif - enseignants, soutien et professionnels. Globalement, nous remarquons une appréciation globale de 61 %. Par ailleurs, pour être en mesure d'évaluer significativement les retombées du SCP sur le climat scolaire, nous devrions compter sur une adhésion de 80 %. Ceci peut expliquer, notamment, l'analyse du PROFILEUR quant aux événements majeurs qui ont été consignés.

Les aspects positifs :

- Les membres du personnel sont impliqués dans l'identification des conséquences éducatives.
- Les membres du personnel donnent des renforçateurs verbaux ou non verbaux.
- Les membres du personnel utilisent le PROFILEUR afin de compiler les données comportementales des élèves.

Les éléments suivants apparaissent problématiques et demanderont à être revalidés avec l'équipe.

- La fonction du comportement
- L'importance de parler de SCP en rencontre du personnel
- L'implication du personnel
- L'implication de la direction
- L'accueil du nouveau personnel vs la présentation du SCP
- Le renforcement positif et verbal VS les interactions négatives
- L'enseignement des attentes comportementales

Données qualitatives sur les relations entre l'école et les familles : Sondage PEVR printemps 2018

Globalement, le taux de satisfaction des parents est élevé notamment sur les aspects suivants :

- Services d'aide et d'accompagnement aux élèves
- Information rapide sur mon enfant s'il vit des difficultés
- Outils technologiques en soutien aux apprentissages
- Qualité de l'enseignement dispensé
- Encadrement et surveillance
- Activités du midi
- Service de garde

Cependant, une bonne proportion de parents, soit le tiers, parmi les répondants, a indiqué n’être pas toujours bien informée sur les activités qui se passent à l’école. Plus du tiers, également, souhaiterait obtenir plus d’informations sur la transition vers le secondaire.

Les parents indiquent qu’ils ne connaissent pas ou peu les enjeux de la commission scolaire. Ceux-ci reconnaissent une plus grande importance au conseil d’établissement de l’école.

Environnement externe :

Données au plan démographique et économique - référence / portrait des enjeux socioéconomiques et démographiques – CISSS Laurentides, septembre 2018

La municipalité de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson est située dans la MRC des Pays-d’en-Haut. Voici quelques éléments qui caractérisent les Pays-d’en-Haut :

- Les personnes âgées de 65 ans ou plus constituent plus du quart de la population de la MRC des Pays-d’en-Haut.
- La proportion d’aînés dans la population s’accroît de façon continue, alors que la proportion de jeunes de 0 à 17 ans est plutôt stable.
- On retrouve un grand nombre de résidences secondaires.
- De façon générale, les conditions économiques des aînés sont plus favorables que la moyenne régionale, **alors que les conditions économiques des jeunes sont moins favorables.**
- Le coût du logement représente un enjeu pour beaucoup de ménages. La proportion de personnes vivant seules est la plus élevée de la région.

Nombre et proportion de personnes vivant sous la mesure de faible revenu après impôts selon le groupe d'âge, MRC Les Pays-d'en-Haut et municipalités, 2015

	Tous âges		0 à 17 ans		18 à 64 ans		65 ans et +	
	N	%	N	%	N	%	N	%
MRC LES PAYS-D'EN-HAUT	6 445	15,6	1 045	18,1	3 860	15,7	1 530	14,2
Estérel	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	515	18,8	85	23,0	325	18,4	115	18,1
Sainte-Adèle	2 195	17,4	375	18,8	1 315	17,2	505	16,8

Nombre et proportion de personnes de 15 ans ou plus selon la situation d'activité sur le marché du travail, MRC Les Pays-d'en-Haut et municipalités, 2016

MRC ou Municipalité	Population de 15 ans ou plus	Population active		Population occupée		Chômeurs	
	N	N	%	N	%	N	%
Région des Laurentides	479 010	312 945	65,3	291 910	60,9	21 050	6,7
MRC LES PAYS-D'EN-HAUT	36 415	20 820	57,2	19 390	53,2	1 435	6,9
Estérel	165	70	42,4	65	39,4	0	0,0
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	2 435	1 295	53,2	1 160	47,6	135	10,4
Sainte-Adèle	10 975	6 515	59,4	6 010	54,8	510	7,8

Nombre et proportion de personnes âgées de 25 à 64 ans n'ayant aucun diplôme, certificat ou grade, MRC Les Pays-d'en-Haut et municipalités, 2016

MRC ou Municipalité	Population âgée de 25 à 64 ans dans les ménages privés	Aucun diplôme, certificat ou grade	
	N	N	%
Région des Laurentides	318 370	47 240	14,8
MRC LES PAYS-D'EN-HAUT	22 515	2 370	10,5
Estérel	70	10	14,3
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	1 495	325	21,7
Sainte-Adèle	7 020	750	10,7

Nombre et proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans, MRC Les Pays-d'en-Haut et municipalités, 2016

MRC ou Municipalité	Familles avec enfants de moins 18 ans	Familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	
	N	N	%
Région des Laurentides	66 295	17 045	25,7
MRC LES PAYS-D'EN-HAUT	3 385	930	27,5
Estérel	10	5	50,0
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	200	55	27,5
Sainte-Adèle	1 140	330	28,9

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

La période couverte par ce projet éducatif est harmonisée avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire – article 37,1 LIP. Les orientations et les objectifs du projet éducatif tiennent compte du plan d'engagement vers la réussite – articles 37 et 74 LIP.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Les orientations et les objectifs du projet éducatif ont été retenus dans le but d'améliorer la réussite des élèves. Ils découlent de l'analyse du milieu, des besoins de la clientèle, des attentes de la communauté et du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Notre école a choisi d'appuyer son projet éducatif sur le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire en y intégrant des orientations et des objectifs communs tout en respectant l'analyse du milieu. Ce faisant, elle a choisi des cibles et des indicateurs qui lui sont propres. Elle a aussi retenu les objectifs prescriptifs ministériels.

8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Avant sa transmission et sa diffusion, le comité de pilotage a procédé à une dernière lecture du projet éducatif. Ceci permettant à la direction de l'établissement de s'assurer que le projet est conforme aux discussions et aux décisions qui ont été prises avant son adoption.

Après son adoption par le conseil d'établissement à la séance du 7 mai 2019; le projet éducatif a été transmis à la commission scolaire le 13 mai 2019. Cette dernière dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour demander que soient apportées des modifications. Elle peut aussi convenir d'un autre délai avec le conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement s'assurera de la publication et de la diffusion du projet éducatif auprès de la communauté.

9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Dans le but d'actualiser le projet éducatif et d'atteindre les résultats attendus, l'équipe-école a convenu de moyens qui ont été approuvés par la direction de l'établissement. La loi sur l'instruction publique n'exige pas que les moyens soient inscrits dans le projet éducatif. Ainsi les moyens pourront être ajustés en fonction des résultats obtenus et sans pour autant modifier les orientations et les objectifs du projet éducatif.

Les moyens n'ont pas à être approuvés par les membres du conseil d'établissement ou les partenaires externes. Cependant et afin de maintenir leur engagement et leur collaboration, la direction de l'établissement veillera à les tenir informés.

Les moyens que nous avons retenus s'inscrivent dans :

- les pratiques éducatives du milieu;
- les pratiques éducatives de la commission scolaire ;
- les résultats des recherches et des expériences ;
- les politiques et les encadrements de la commission scolaire;
- les politiques et les encadrements du MEES.

Des outils de gestion, de monitoring et un plan d'action seront nos sources d'informations nécessaires au suivi et à l'efficacité des moyens mis en place.

Au besoin, les moyens pourront être adaptés selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.

Au terme de la période couverte par le projet éducatif, il sera nécessaire d'entreprendre les travaux qui conduiront au renouvellement de celui-ci.

10. Reddition de comptes du projet éducatif

L'évaluation du projet éducatif est une occasion de partager les pratiques innovantes porteuses de succès. Par son conseil d'établissement, l'école transmettra l'information à la communauté éducative sur les choix effectués et les résultats obtenus (LIP articles 75 et 109.1) avec le souci de présenter une information dans un langage accessible.

Le cœur de notre école, nos élèves !

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES							
Des milieux inclusifs et porteurs de réussite : INTERVENTION PRÉCOCE, DIVERSITÉ et ÉQUITÉ, ENRICHISSEMENT, MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21 ^e SIÈCLE							
Orientation	Objectif	Situation de départ Données LUMIX- AGIR Données PROFILEUR Données DÉPISTÔT Données qualitatives	Indicateur	Cible	Outils de référence	Échéancier	Mécanisme de suivi et reddition de comptes
Assurer des services adaptés à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires	Promouvoir et soutenir les initiatives qui permettront aux élèves du primaire d’être physiquement actifs 60 minutes par jour.	Offre de service actuelle insuffisante	Augmentation des initiatives concernant l’activité physique	60 minutes par jour	PEVR Objectif 2	2022	Comité de mise en œuvre À l’école, on bouge au cube Suivi conseil d’établissement
	Porter à 85 % la proportion des élèves qui terminent le 1 ^{er} cycle du primaire avec des résultats au bilan supérieurs à 60 % en numératie.	82 %	Taux de réussite Bilan 1er cycle Raisonner	85 %	PEVR Objectif 4	2022	Rencontre multi Rencontre cycle Accompagnement et arrimage des pratiques Suivi conseil d’établissement Lumix - Objectif 4
	Porter à 80 % le taux de réussite à l’épreuve ministérielle d’écriture, langue d’enseignement, de la 4 ^e année.	75%	Taux de réussite Épreuve MEES Écriture	80%	PEVR Objectif 5	2022	Lumix - Objectif 5

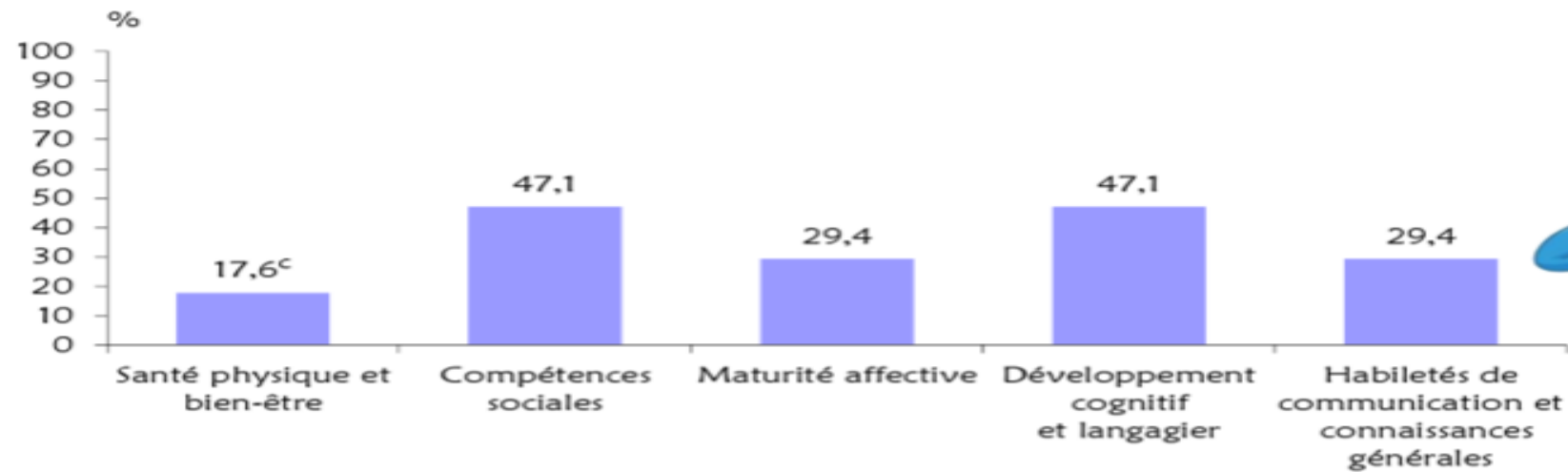
Le cœur de notre école, nos élèves !

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES

Des milieux inclusifs et porteurs de réussite – INTERVENTION PRÉCOCE, DIVERSITÉ et ÉQUITÉ, ENRICHISSEMENT, MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21^e SIÈCLE

Orientation	Objectif	Situation de départ Données LUMIX Données PROFILEUR Données DÉPISTÔT Données qualitatives	Indicateur	Cible	Outils de référence	Échéancier	Mécanisme de suivi et reddition de comptes
Offrir des parcours enrichissants et diversifiés	Maintenir un milieu de vie sain, sécuritaire et bienveillant (personnel)	Données du bilan de mise en œuvre SCP Index global : 61%	Réactualisation du modèle de Soutien au Comportement Positif	Adhésion 80 %	PEVR Objectif 11	2022	Comité de pilotage 2 x année Comité SCP Point statuaire : Rencontre cycle Assemblée générale des enseignants
	Diminuer le nombre d'événements majeurs profilés (élèves)						Suivi d'établissement Conseil

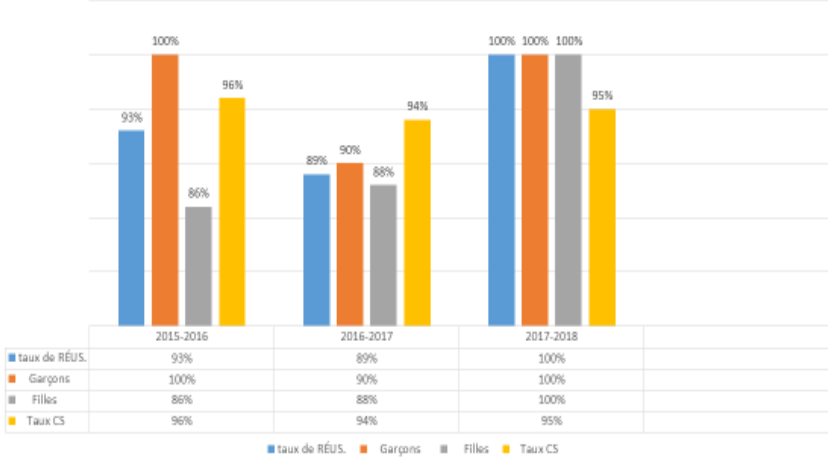
Proportion d'enfants à la maternelle vulnérables selon les cinq domaines de développement, enfants pour lesquels un questionnaire a été rempli et jugé valide, 2017
École Monseigneur-Ovide-Charlebois



En ce qui concerne l'indicateur composite de la vulnérabilité, la figure ci-dessous indique que 47,1 % des élèves à la maternelle de votre école sont vulnérables dans au moins un domaine de développement. À titre indicatif, au Québec, cette proportion s'établit à près de 27,7 %.

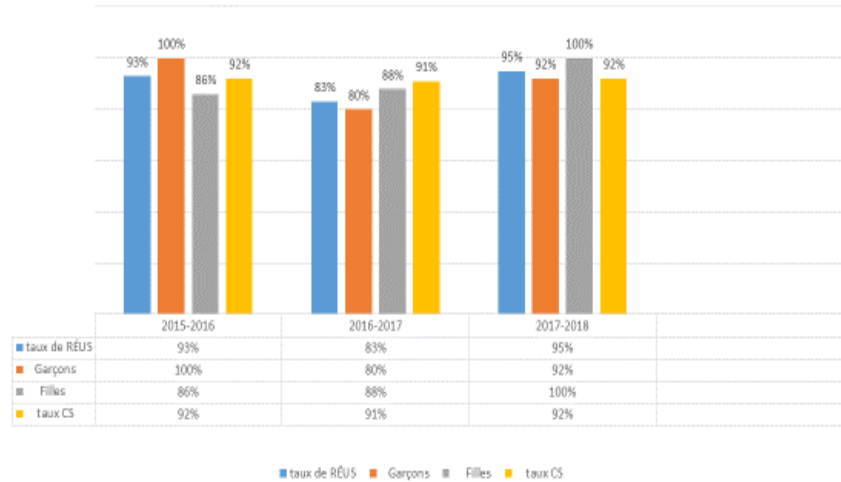
Lire 1^{er} cycle – sur 3 ans

tx de réussite école / écart garçons et filles / tx CS

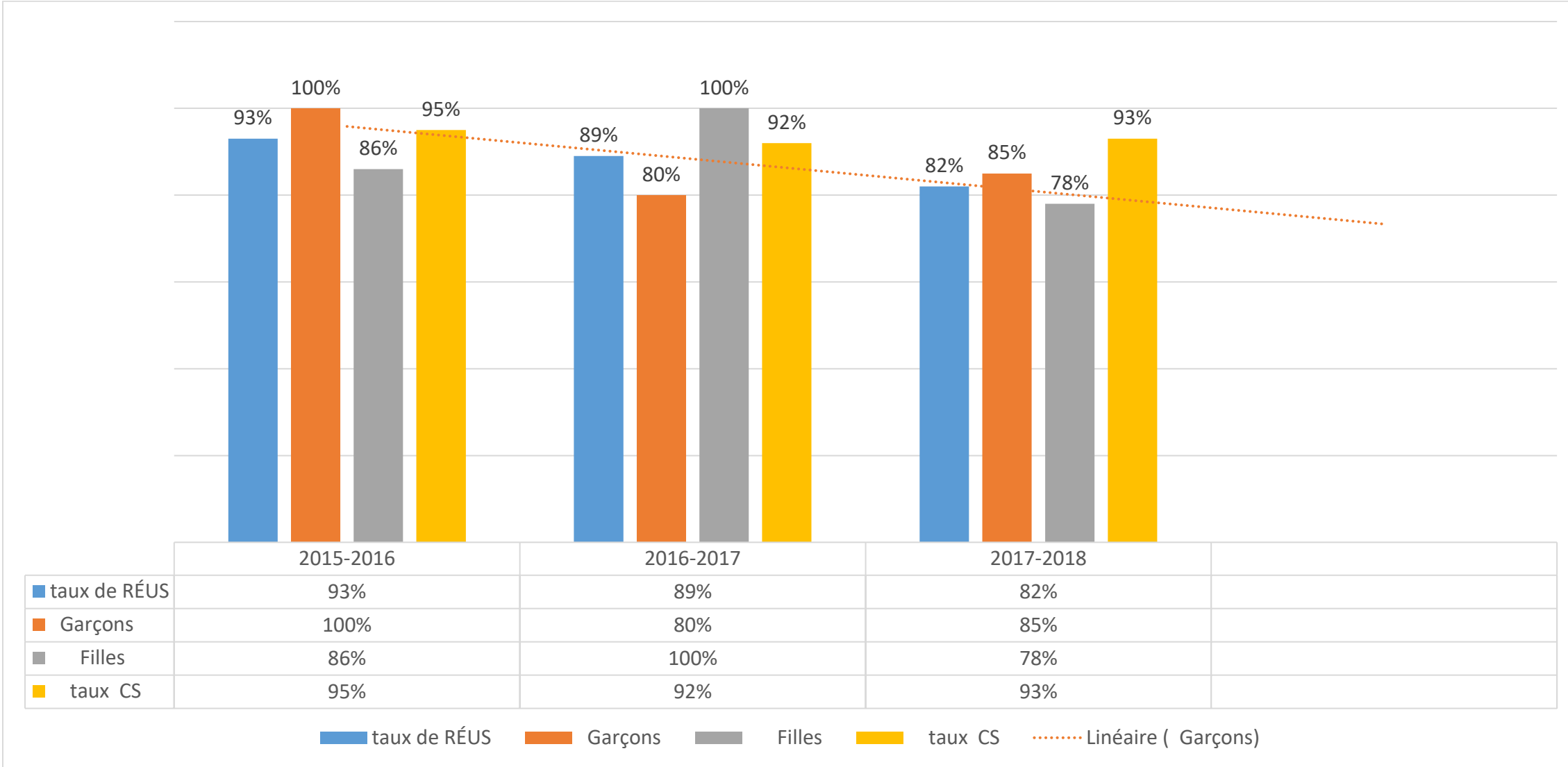


Écrire 1^{er} cycle – sur 3 ans

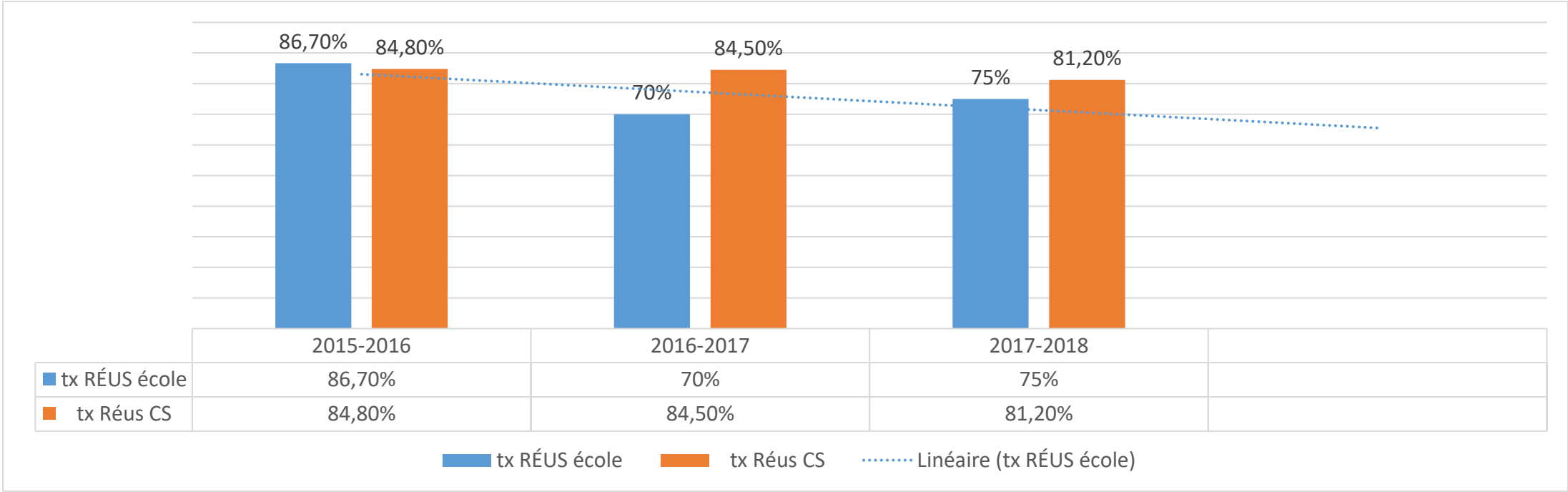
tx de réussite école / écart garçons et filles / tx de réussite CS



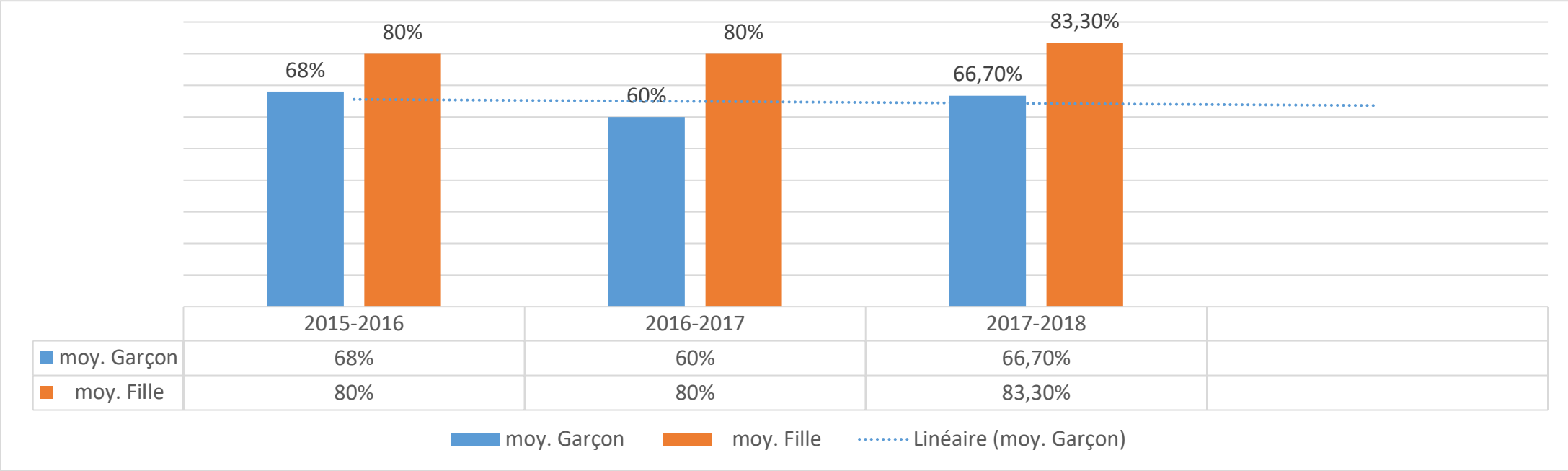
Annexe C : Numératie - Utiliser raisonnement 1^{er} cycle – sur 3 ans
tx de réussite école / écart garçons et filles / tx de réussite CS



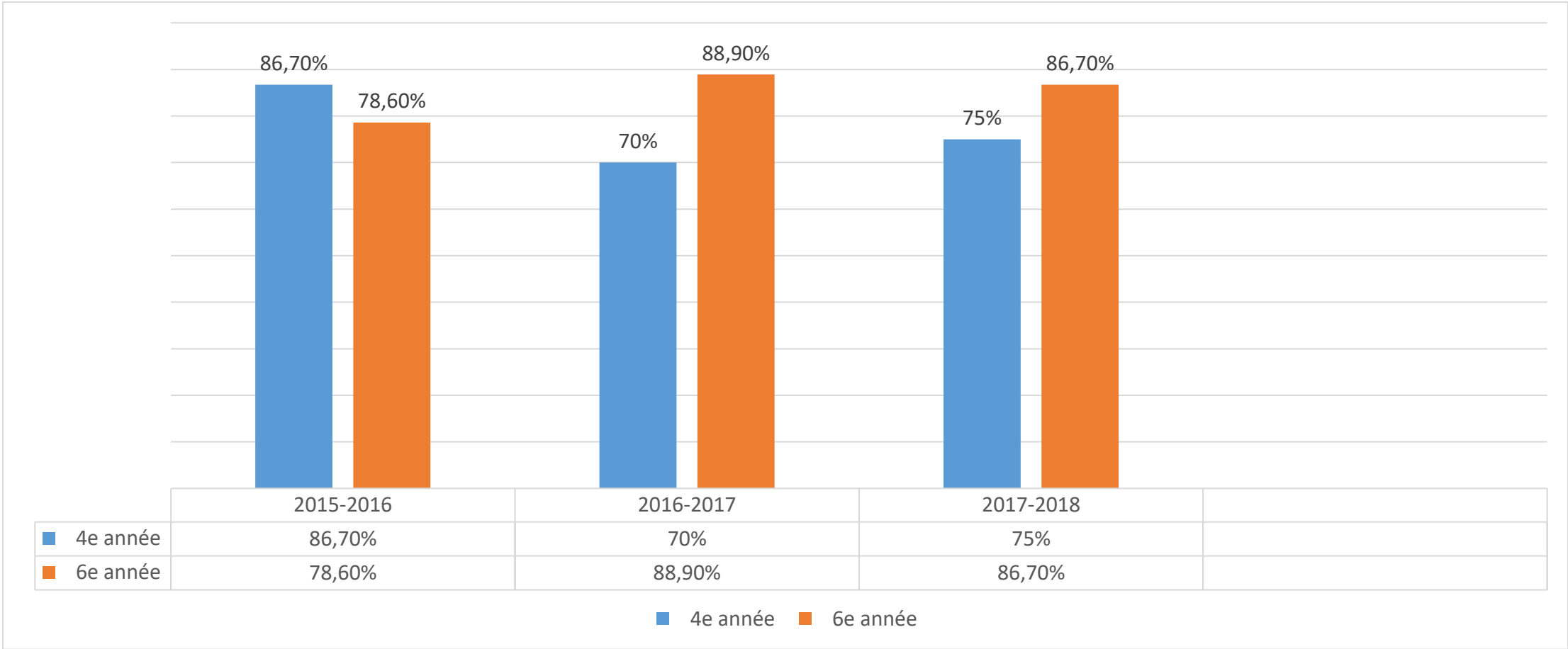
Annexe D - Écrire 4^e année - Épreuve sur 3 ans
Résultat école / Résultat CS



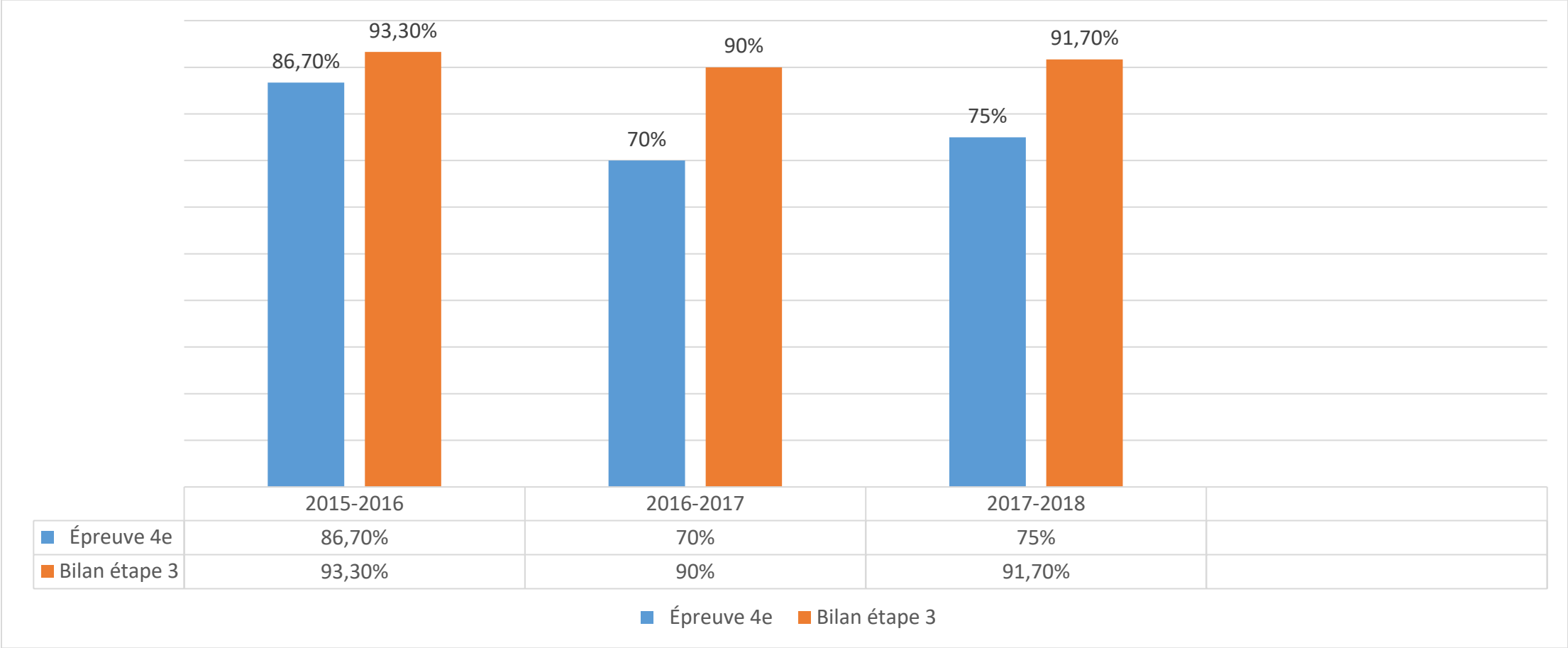
Annexe E - Écrire 4^e année – Épreuve sur 3 ans
Écart garçons et filles / note moyenne



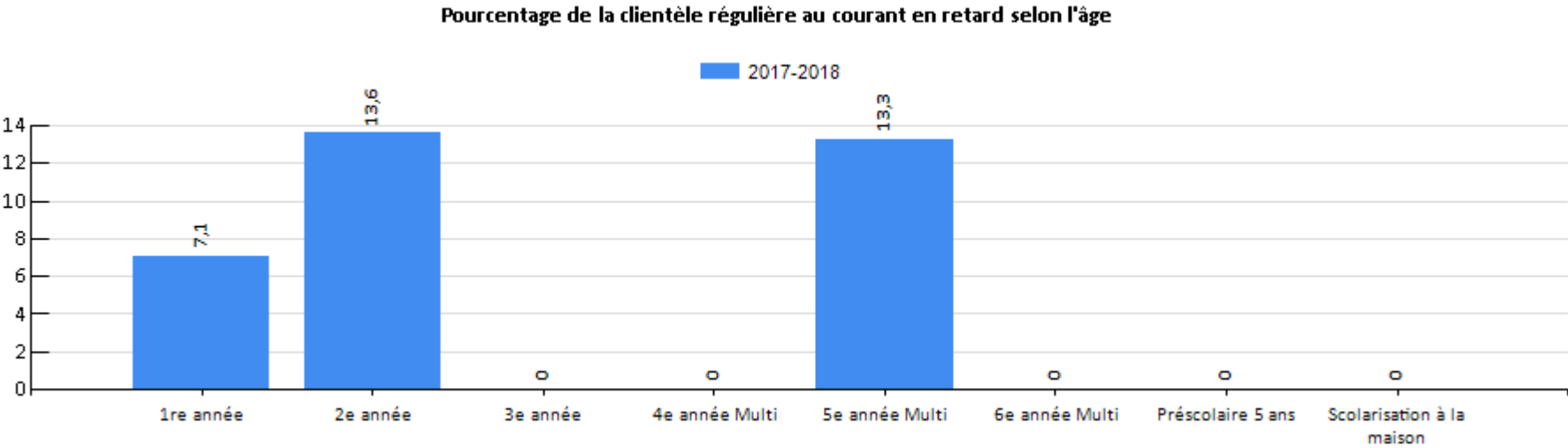
Annexe F - Écrire – Épreuve sur 3 ans
4^e et 6^e année



Annexe G – Écrire 4^e année sur 3 ans
Épreuve et bilan



Annexe H – Âge attendu à l’entrée au secondaire



École	Niveau	2017-2018							Nb Retards	Nb Élèves	% Retard
		5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans			
027 - École Mgr-Ovide-Charlebois	1re année		13	1					1	14	7,1
	2e année			19	3				3	22	13,6
	3e année				21				0	21	0
	4e année Multi					12			0	12	0
	5e année Multi					1	12	2	2	15	13,3
	6e année Multi							15	0	15	0
	Préscolaire 5 ans	17							0	17	0
	Scolarisation à la maison		1	1					0	2	0
	Total	17	14	21	24	13	12	17	6	118	5,1

Annexe I – Données du Profileur

En date du 2 mai 2019, il y avait 694 entrées au Profileur pour l'année scolaire 2018-2019.

